

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 081528 (N°)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11141 Société : RAN.

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : BAHOUSSSE Norma.

Date de naissance : 17.12.71

Adresse : (APD) Rue Ahmed Ben Ali Bd. Annasr

NR 38 Appart. 1

Tél. : 0668872536 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

Date de consultation : 08/03/2022

Nom et prénom du malade : Mme BAHOUSSSE Norma. Age: 50 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Mme, Asthme profond

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dr. ANWAR Mohamed Ali

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DR. ANWAR Mohamed Ali

Signature de l'adhérent(e) : Dr. ANWAR Mohamed Ali

Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08.03.2022	CS	CS	250,00 Dhs	DR. ANWAR Mohamed Ali SPECIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI, GH8, Apt. 1 Casablanca Tel.: 022.50.13.13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien - PHARMACIE AREC: Hay Amal 1 Rue 8 N° 59 185.32.16 - Casablanca	Date	MONTANT DES SOINS DR. ANWAR Mohamed Ali SPECIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI, GH8, Apt. 1 Casablanca Tel.: 022.50.13.13
PHARMACIE AREC: Hay Amal 1 Rue 8 N° 59 185.32.16 - Casablanca	08.03.2022	379,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.
Important :
 Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS

ORDONNAN

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

Sévrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



PPU: 49,60 DH
LOT: 21K17B
EXP: 11/2024

PPU: 49,60 DH
LOT: 21K17B
EXP: 11/2024

PPU: 49,60 DH
LOT: 21K17B
EXP: 11/2024

بالموعد

الدار البيضاء، في

Casablanca, le 19.03.2022

M^{rs} - RACHIDOU SSE MOUNA

58,60

1) Effipred 20.



30 tablets x 25 days.

87,30

2) Mucogel 50.



140 tablets x 25 days.

25,00

3) Drill tuse seche



10ml x 3.

4) D-cure forte



1 Amp / 15 days / 2mls

10319,80

صيدلية أرسكي

PHARMACIE ARESKI
Hay Amal 1 Rue 8 N° 59
Tél : 8532.16 - Casablanca

EFFIPRED® 20 mg

PPU 58DH40
EXP 10/2024
LOT 10022 5

Boite de 5 COM PEL
P.P.V: 87,30 DH



6 118001 183821
Maphar
Km 10, route côtière 11
QI-Zenata, Ain Sebaa, Casablanca

PPV (DH):

LOT N°:

UT. AV. :

25,00
Drill
Toux sèche
ADULTES
sans sucre

Dr. ANWAR
Spécialiste des
Rés. ANNAS
GH8 AP
Tél.

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسي سابقاً

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

الربو (الضيق)، الحساسية، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

الدار البيضاء، في

Casablanca, le 28.03.2022

Mme BOAMOУSE MOUNA

189.00 DH

FORACORT 200.

AS

1 bueffé x 2/j x 23mns

T° 37.9,00

صيدلية أرسكي
PHARMACIE ARESKI
Hay Amal 1 Rue 8 N° 59
Tél : 85.32.16 - Casablanca



GTIN 18901117247882
LOT 1B10810
EXP 07/2023
S/N 54933027328600

PPV: 189 DH 50



GTIN 18901117247882
LOT 1B10810
EXP 07/2023
S/N 78872703945232

PPV: 189 DH 50

Dr. ANWAR Moh:
Spécialiste DES MALADIES I
Rés. ANNASR, Bd. Mc.
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

صيدلية أرسكي
PHARMACIE ARESKI
Hay Amal 1 Rue 8 N° 59
Tél : 85.32.16 - Casablanca